

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

72007
Objet

COMMISSIONS PERMANENTES
D'ENQUETE DU PORT :
Délégués Municipaux

DATE DE CONVOCATION

31 Juillet 1972

DATE D'AFFICHAGE

31 Juillet 1972

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 17



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le quatre août à 18 heures 45
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. STIPAL
BUJARD, BUCHET, DUFUR, COLLE, BARDE, NAULIN, RIVIERE, DOIREAU,
MONTRON, DELAIR, TAP, BOUCHET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Y. LACHAUD par M. de LIPKOWSKI

Excusé : M. BOUTET, Mme FAVIERE

Absents : MM. LARGETEAU, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, BARRIERE,
PAPEAU, Mme BIDEAU

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 6 Juillet 1972, M. le Préfet de la Charente-
Maritime, fait connaître que le Conseil Municipal doit désigner
pour le représenter aux Commissions permanentes d'enquête du
Port, des membres " choisis dans son sein " en vertu de l'article
8 du décret du 3 décembre 1970.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la lettre du Préfet en date du 6 Juillet 1972
VU le décret du 3 décembre 1970

DECIDE

- de désigner comme délégués du Conseil Municipal dans les
Commissions Permanentes d'Enquête du Port :

- Pour la pêche: un délégué : Docteur DOMEQ

- Pour le Commerce : Un délégué : M. STIPAL

- Pour la Plaisance : deux délégués: MM. BUIARD et BUCHET

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, les membres présents à la séance



Pour extrait conforme
Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD